**CADRE de REPONSE TECHNIQUE**

**Services de location de salles d’examens/concours au profit du centre de gestion ministériel de Rennes**

Les fiches techniques et brochures avec des éléments graphiques et /ou des photographies seront joints afin de décrire les espaces et les matériels proposés.

1. **CRITERE TECHNIQUE – NOTE SUR 20 POINTS**

**Qualité des espaces -**– noté sur 5 points – Seront appréciés la superficie et le confort des salles d’examen et le confort des parties communes tels les sanitaires ainsi que l’espace mis à disposition des organisateurs, l’insonorisation des salles, les moyens de climatisation /chauffage et l’éclairage.

**Qualité du matériel proposé –** notée sur 5 points - Description de la sonorisation, des tables, des chaises et des moyens supplémentaires que le prestataire propose dans son offre tel que photocopieur, ordinateur, rétroprojecteur…

**Accessibilité** – notée sur 5 points - Proximité des moyens de transport en commun, places de parking, déplacements dans le bâtiment.

**Communication avec le prestataire le jour de l’épreuve en cas de problème** – notée sur 5 points – Présence sur site d’un interlocuteur ou uniquement téléphone de contact)

**Barème applicable :**

* Personne physique sur place : 5 points
* Standard téléphonique : 1 point

1. **CRITERE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE – NOTE SUR 10 POINTS**

* Utilisation de produits écoresponsables pour le nettoyage des salles et des sanitaires – noté sur 2 points

Présentation des fiches techniques utilisées.

* Sobriété énergétique de la salle : 4 points

Consommation des bâtiments, classement DPE, performance de l’outil de pilotage chauffage/climatisation, utilisation de LED)

* Produits issus du réemploi ou de la réutilisation sur le mobilier et l’équipement des salles proposés pour l’exécution du présent marché : 4 points

Le soumissionnaire décrit la démarche de réemploi ou de réutilisation du mobilier. Il précise chaque étape du processus, les actions entreprises à chacune des étapes, ainsi que les partenaires impliqués si existants. Si des actions différentes sont entreprises selon les typologies de mobilier, alors le candidat le précise.

La méthode de notation du critère évalue la démarche mise en œuvre :

0- Absence d’informations

1- Insatisfaisant : le candidat décrit très succinctement la démarche de réemploi/réutilisation, sans préciser les étapes du processus

2- Peu satisfaisant : le candidat présente succinctement chaque étape de sa démarche de réemploi/réutilisation, sans préciser les actions à chacune d’elles

3- Satisfaisant : le candidat présente précisément chaque étape de sa démarche de réemploi/réutilisation, les actions à chacune d’elles et les partenaires si existants

4- Très satisfaisant : le candidat présente précisément chaque étape de sa démarche de réemploi/réutilisation, les actions à chacune d’elles et les partenaires si existants. Il se démarque par la qualité de sa démarche (optimisation des trajets, périmètre des produits reconditionnés, etc.)

Date et cachet/timbre de la société